

Charte de Gouvernance et de Contrôle Interne

Version 2025 – Document interne confidentiel

Préambule

La présente Charte de Gouvernance et de Contrôle Interne définit le cadre de référence régissant les principes, les structures et les mécanismes de gouvernance adoptés par **FinSight Bank** afin d'assurer une gestion saine, prudente et transparente de ses activités. Ce document s'inscrit dans la continuité des exigences édictées par la **Banque Centrale de Tunisie**, notamment les circulaires n°2013-21 relatives à la gouvernance bancaire et n°2011-06 portant sur le dispositif de contrôle interne. Il traduit l'engagement permanent de la Banque à aligner sa gouvernance sur les meilleures pratiques internationales, tout en respectant les spécificités de son environnement réglementaire et opérationnel.

La Charte s'applique à l'ensemble des entités, directions, agences et filiales de FinSight Bank, en Tunisie comme à l'étranger. Elle a vocation à encadrer la répartition des rôles et responsabilités entre les organes de direction, les comités spécialisés, la Direction Générale et les fonctions de contrôle, de manière à garantir une cohérence globale, une indépendance effective et une supervision continue des risques encourus.

I. Objectifs et principes généraux

La gouvernance d'entreprise chez FinSight Bank repose sur une logique de transparence, de responsabilité et d'intégrité. Elle vise à assurer une croissance maîtrisée, la solidité financière de la Banque et la protection des intérêts de toutes les parties prenantes : clients, actionnaires, collaborateurs et régulateurs. Le système de gouvernance définit les orientations stratégiques, fixe les limites d'appétence au risque, garantit la conformité aux réglementations en vigueur et veille à la performance durable des activités.

Les principes fondamentaux de gouvernance s'articulent autour de quatre axes majeurs. D'abord, la **transparence**, à travers la traçabilité des décisions, la clarté des rôles et la diffusion régulière d'informations pertinentes aux instances compétentes. Ensuite, la **responsabilité**, chaque organe étant investi de prérogatives clairement définies et redevable de ses actes devant le Conseil d'Administration. Troisièmement, l'**indépendance**, qui se traduit par la séparation des fonctions exécutives et de contrôle, garantissant l'objectivité des décisions. Enfin, l'**éthique**, pierre angulaire de la culture institutionnelle de FinSight Bank, exige que toute décision soit guidée par l'intégrité, la loyauté et le respect de la réglementation.

II. Structure de gouvernance

L'organisation de la gouvernance de FinSight Bank repose sur une architecture à trois niveaux : les organes de direction et de surveillance, les comités spécialisés et les fonctions de contrôle interne. Le **Conseil d'Administration** constitue l'organe suprême d'orientation et de supervision. Il définit la stratégie globale, fixe les politiques internes, approuve les budgets et s'assure que les activités de la Banque s'inscrivent dans le cadre réglementaire défini par la BCT. La **Direction Générale** met en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil, gère les opérations quotidiennes et veille à l'exécution efficace des décisions.

Les **comités spécialisés** jouent un rôle consultatif et de surveillance approfondie dans des domaines spécifiques tels que le risque, l'audit, la conformité et la rémunération. Enfin, les **fonctions de contrôle interne** assurent un suivi permanent et indépendant du respect des procédures, de la maîtrise des risques et de la fiabilité des informations comptables et prudentielles. Ce dispositif à trois niveaux vise à garantir la cohérence, la solidité et la réactivité du système de gouvernance.

III. Conseil d'Administration

Le **Conseil d'Administration** de FinSight Bank est responsable de la définition des orientations stratégiques, de la supervision du management et du contrôle de la performance globale. Il s'assure que la Banque dispose d'un dispositif de contrôle interne efficace, d'un système de gestion des risques adapté et d'une politique de conformité robuste. Le Conseil veille également à la bonne application des normes comptables et prudentielles, à la publication d'une information financière sincère et à la conformité des pratiques internes avec les exigences réglementaires de la Banque Centrale.

La composition du Conseil garantit un équilibre entre expertise, indépendance et diversité. Il comprend au minimum deux administrateurs indépendants, un représentant des petits actionnaires et des membres disposant d'une expérience reconnue dans les domaines bancaire, financier et juridique. Sous la présidence du **Président du Conseil d'Administration**, l'organe se réunit régulièrement pour examiner la situation financière, les rapports d'audit, les politiques de crédit et de risque, ainsi que les projets stratégiques. Chaque décision est consignée dans un procès-verbal et soumise à un suivi rigoureux par le secrétariat du Conseil.

IV. Comités spécialisés

Afin d'assurer une gouvernance effective et approfondie, FinSight Bank s'est dotée de plusieurs **comités permanents** placés sous l'autorité du Conseil d'Administration. Le **Comité d'Audit** est chargé d'examiner la fiabilité des informations financières, de superviser le dispositif de contrôle interne et d'assurer la coordination entre l'audit interne et externe. Il veille à ce que les mécanismes de gestion des risques soient correctement

intégrés dans le processus décisionnel et à ce que les recommandations des auditeurs soient mises en œuvre dans des délais raisonnables.

Le **Comité des Risques et de la Conformité** supervise l'ensemble du dispositif de gestion des risques, qu'ils soient de crédit, de marché, opérationnels ou de réputation. Il évalue périodiquement la cartographie des risques, examine les rapports de la Direction des Risques et s'assure que les limites fixées par la politique interne sont respectées. Le Comité veille également à la bonne application des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT), en conformité avec les exigences de la **CTAF** et du **GAFI**.

Enfin, le **Comité de Nomination et de Rémunération** évalue la compétence et l'indépendance des membres du Conseil, définit les critères de sélection des dirigeants et veille à la cohérence entre la politique de rémunération et les objectifs de performance, tout en préservant la prudence dans la prise de risque.

V. Dispositif de contrôle interne

Le **contrôle interne** constitue un pilier essentiel de la gouvernance de FinSight Bank. Il vise à garantir la maîtrise des opérations, la conformité aux exigences légales et réglementaires, ainsi que la fiabilité des informations financières. Ce dispositif repose sur une organisation structurée autour de trois lignes de défense : les fonctions opérationnelles, les fonctions de contrôle et l'audit interne.

La **première ligne de défense** est assurée par les unités opérationnelles, responsables de l'application quotidienne des procédures et du respect des limites fixées. La **deuxième ligne** est assurée par les fonctions de gestion des risques et de conformité, qui identifient, évaluent et surveillent les risques inhérents aux activités. Enfin, la **troisième ligne**, incarnée par l'audit interne, fournit une assurance indépendante sur l'efficacité du dispositif global. Ce système permet de détecter les anomalies, de prévenir les fraudes et d'assurer la sécurité des opérations bancaires.

L'ensemble du dispositif est coordonné par la Direction du Contrôle Interne, placée sous l'autorité directe de la Direction Générale et du Comité d'Audit, garantissant ainsi son autonomie et son indépendance fonctionnelle.

VI. Fonction Audit Interne

L'audit interne de FinSight Bank exerce une mission indépendante et objective d'évaluation des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle. Son rôle est d'apprécier la pertinence et l'efficacité des dispositifs existants, de formuler des recommandations et de suivre leur mise en œuvre. Il intervient sur l'ensemble des entités

du Groupe et s'assure que les politiques et procédures internes sont appliquées de manière uniforme.

L'audit interne relève directement du **Comité d'Audit**, auquel il rend compte de ses conclusions. Il dispose d'un accès complet à l'ensemble des informations, systèmes et collaborateurs nécessaires à l'exécution de sa mission. Ses travaux sont conduits selon un plan annuel validé par le Conseil d'Administration, en conformité avec les normes professionnelles de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) et les exigences de la BCT. Chaque rapport d'audit fait l'objet d'un suivi formel jusqu'à la mise en œuvre complète des actions correctives.

VII. Fonction Conformité

La **fonction Conformité** a pour mission de prévenir, identifier et gérer les risques de non-conformité susceptibles d'affecter la Banque, ses clients ou sa réputation. Elle s'assure que toutes les opérations respectent les lois, règlements, circulaires et politiques internes. La conformité couvre notamment les domaines de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la protection des données, la prévention des conflits d'intérêts et la gestion des sanctions financières internationales.

La fonction Conformité élabore et met à jour le **registre des incidents de non-conformité**, organise des **sessions de formation régulières** pour le personnel, et publie un **tableau de bord trimestriel** à destination de la Direction Générale et du Comité des Risques. Son indépendance opérationnelle est garantie par un rattachement direct à la Direction Générale et par un accès sans restriction au Conseil d'Administration pour toute question critique.

VIII. Gouvernance du Risque

La **gouvernance des risques** repose sur une approche intégrée et préventive. FinSight Bank définit une appétence au risque conforme à sa stratégie, à sa capacité financière et aux exigences réglementaires. La cartographie des risques est révisée annuellement et comprend les risques de crédit, de marché, opérationnels, de liquidité, de réputation et de conformité. Les limites de tolérance sont fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Risques.

Les rapports de gestion des risques présentent les indicateurs clés tels que le taux de créances classées, la sensibilité du portefeuille de marché, le niveau d'incidents opérationnels et la conformité aux seuils réglementaires. Ces rapports sont consolidés par la Direction des Risques, puis transmis trimestriellement au Comité des Risques et au Conseil d'Administration. L'objectif est d'assurer une surveillance continue et proactive, garantissant la stabilité financière et la conformité globale du Groupe.

IX. Révision et entrée en vigueur

La présente Charte est un document vivant, régulièrement révisé afin de s'adapter à l'évolution du cadre réglementaire, des structures organisationnelles et des meilleures pratiques de gouvernance. Elle est mise à jour au moins tous les deux ans, ou immédiatement après toute modification substantielle imposée par la **Banque Centrale de Tunisie**, la **CTAF** ou les autorités internationales compétentes.

La Charte entre en vigueur à compter du **1er janvier 2025**, après validation formelle par le **Conseil d'Administration de FinSight Bank**. Son application est obligatoire pour l'ensemble des collaborateurs, des filiales et des partenaires de la Banque. Toute violation de ses dispositions expose les contrevenants à des mesures disciplinaires prévues par le règlement interne et signalées aux autorités compétentes, le cas échéant.